

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2  
Vu : l'Arrêté d'accréditation

## ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat : parcours Climat

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2020-2021 :

### Jury du SEMESTRE 3 :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
MIFFRE ALAIN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
MORVILLE JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
RAIROUX PATRICK	PU - Professeur des universités	UCBL

### Jury du SEMESTRE 4 :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
RAIROUX PATRICK	PU - Professeur des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
MIFFRE ALAIN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
PERKINS RICHARD	PU - Professeur des universités	EC LYON
SALIZZONI PIETRO	PU - Professeur des universités	EC LYON

### Jury de 2<sup>ème</sup> ANNÉE :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
RAIROUX PATRICK	PU - Professeur des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
MIFFRE ALAIN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
PERKINS RICHARD	PU - Professeur des universités	EC LYON
SALIZZONI PIETRO	PU - Professeur des universités	EC LYON

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 09/12/2020

Le Président de l'Université Lyon 1  
Frédéric FLEURY

